

La Roche Derrien

LETTRE D'INFORMATION

Information

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens (filles ou garçons) ayant atteint l'âge de 16 ans doivent se faire recenser en mairie dans les trois mois suivant leur anniversaire. Apporter le livret de famille et la carte d'identité.

ÉTAT-CIVIL

DÉCÈS : BESCONT Jeanne Marie, le 20 mai 2014 ; Fournis Yves Marie Amédée, le 3 mai 2014 ; MINON Georgette, le 24 mai 2014.

MISE EN GARDE

La mairie tient une nouvelle fois, à mettre en garde la population contre le démarchage à domicile. Elle préconise qu'avant de prendre des décisions engageant des sommes importantes, les personnes sollicitées doivent en faire part aux membres de leur famille ou amis, de façon à ne pas être seules au moment de recevoir les entreprises s'il y a établissement d'un devis.

Dans tous les cas, aucun acompte ne doit être versé lors d'une commande à domicile. Par ailleurs, un délai de rétractation de 7 jours est obligatoire dans tout contrat.

Conseil municipal

4ème CM du 19 mai 2014

MOTION DE SOUTIEN À L'ACTION DE L'AMF

L'AMF engage une action collective avec les communes et les intercommunalités de France pour alerter le gouvernement sur les conséquences de la baisse des dotations. Le Conseil soutient cette motion.

RÈGLEMENTS DES SALLES

Les règlements d'utilisation des différentes salles ont été approuvés par le Conseil.

INAUGURATION DE L'ESPACE MALADRERIE LE 5 JUILLET À 18H00

Visite du site à partir de 16h /// Vernissage de l'exposition *LRD il y a 100 ans* à 17h (diaporama et copie de cartes postales sur différents sites de la commune) /// Inauguration de l'espace Maladrerie à 18h /// Pot de la municipalité à 19h /// Buvette du comité des fêtes, spectacle *Divagus théâtre* et soirée années 80 /// Repas géré et proposé pour 10 € par la boucherie-charcuterie Unvoas.

TRAVAUX MUR DE LA MALADRERIE / SALLE DES FÊTES

Les travaux sont réalisés par l'Entreprise Trémour pour 5404,50 € HT. Accord du Conseil.

ENROBÉ RUE DE PITIÉ

L'enrobé doit être refait à l'arrière du magasin 8à Huit et à l'entrée de la salle des fêtes. En attente de plusieurs devis, le conseil valide ces travaux pour un montant maximal de 5400 € HT.

LOYERS

Le loyer de l'espace culturel "le 16-18" est fixé à 150 € par mois net, sans récupération de TVA. Le loyer de la boulangerie est fixé à 1100 € net sans récupération de TVA. Accord du Conseil Municipal.

TARIFS GARDERIE

Suite aux préconisations de la CAF – conseillerant 0,75€ MAXI de l'heure pour Quotient familial (QF) inférieur à 512 – les nouveaux tarifs ci-dessous sont établis par le Conseil Municipal :

0 < 512 QF	0,58 € (soit 0,29 € la 1/2 h)
> 512 QF	1,14 € (soit 0,57 € la 1/2 h)
Goûter	0,16 €
Quart d'heure supplémentaire après 18h30 facturé 30 cts d'euros	

SÉCURISATION À LA SORTIE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

La pose de potelets identiques à ceux prévus rue de la Fontaine vont être installés aux abords de l'école. L'opération est validée par l'ABF, tout comme les rehausseurs et l'aménagement de la rue de la Fontaine. Coût de l'opération validée par le Conseil : 3000 €. Le revêtement du sol et la délimitation des places de stationnement seront vus ultérieurement si nécessaire.

POINT SUR LA CUISINE CENTRALE

Un audit a été réalisé à la cuisine centrale. L'agrément européen a fait l'objet d'une révision permettant d'augmenter la capacité du nombre de repas produits et ainsi fournir l'école de Pommerit-Jaudy en RPI avec La Roche-Derrien. La cuisine centrale produit chaque année environ 54000 repas pour l'école, le centre de loisirs et l'EHPAD et fonctionne 7 jours sur 7. Ce nombre de repas va tendre vers les 62000 annuels. Son fonctionnement a également été l'objet de cet audit qui doit aussi nous permettre d'évaluer le coût de chaque repas pour chaque structure. Une réorganisation en fonction des nouveaux rythmes scolaires est également à l'étude.

ACHAT DE MATÉRIEL : Achat d'une sauteuse pour la cuisine centrale. Société retenue par le Conseil : CRPO pour 6000 € HT.

POINT SUR LA MISE EN PLACE DES RYTHMES SCOLAIRES

Le choix du Conseil d'École de fixer les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) a été validé par l'Inspection d'Académie et la nouvelle organisation du temps scolaire a été présentée aux parents lors d'une réunion publique le 19 juin dernier. Cette nouvelle organisation intègrera ainsi une demi-journée de classe supplémentaire le mercredi matin et verra l'introduction des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) dans l'emploi du temps des élèves le vendredi après-midi. Les TAP – facultatifs – offriront aux enfants la possibilité de participer à des ateliers à vocation pédagogique (lecture, cuisine, jardinage, jeux d'expression, jeux de société, activités créatrices, jeux sportifs...), encadrés par des animateurs et animés ponctuellement par des intervenants spécialisés.

Aucune participation financière ne sera demandée aux parents pour l'année scolaire 2014-2015.

COÛT : Estimation comprenant le temps des encadrants, les intervenants extérieurs et les charges : 36000 € minimum qui devrait tendre vers les 40000 € au fil des années et des investissements à réaliser. Pour l'instant, nous pouvons espérer compter sur 50 € par enfants (8250 €) d'aides de l'état – sans trop d'espoir quand à la pérennisation de cette dotation – et d'une possibilité de financement de la CAF à hauteur de 53 € par enfants soit 8765 € maximum.

ENCADREMENT : Le taux est fixé à un encadrant pour 14 enfants de maternelle et à un pour 18 enfants de primaire, auxquels il faut rajouter les intervenants extérieurs. Le Conseil autorise le Maire à proposer au personnel en place des extensions des horaires de travail et à recruter si besoin.

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU CCAS

La commune versera une subvention de 3000 € au CCAS pour lui permettre de fonctionner.

POINTS SUR LES TRAVAUX ET ACTIONS EN COURS

Les travaux au stade vont bientôt commencer. L'architecte des bâtiments de France donne son accord pour la réalisation des aménagements rue de la Fontaine, rue de la Rive, rue du Chef du Pont et rue St-Jean ainsi que pour la mise en place d'une rampe provisoire pour l'accessibilité de l'église. La réalisation de peintures par le SIVAP sera bientôt réalisée y compris pour le passage piéton côte de Bellevue et le Stop carrefour Bellevue.

LOTISSEMENT PARK BRAZ

Nous avons reçu la déclaration d'achèvement de travaux, la signature des ventes est désormais possible.



Mairie de LA ROCHE-DERRIEN

TÉL 02 96 91 36 31
FAX 02 96 91 39 03
MAIL la.rocche-derrien@wanadoo.fr
WEB www.larochederrien.fr
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
Fermée le jeudi après-midi et le samedi

Annonces

ARCHITECTE

Matthieu Douane, architecte DE.HMONP & architecte naval s'installe sur La Roche Derrien, 2 rue de la Rive.
Contact : 06 70 05 39 64 / contact@mdarchitecte.fr
<http://www.mdarchitecte.fr>

BIBLIOTHÈQUE

★ NOUVEAUTÉS

En attendant d'autres nouveautés pour bien commencer l'été venez déguster à volonté ces bandes dessinées :

- *Dent d'ours* de Yann et Alain Henriet. Quand l'Histoire se mêle des histoires d'amitiés.
- *Le bleu est une couleur chaude* de Julie Maroh. Prix du festival d'Angoulême en 2011. Adapté au cinéma sous le titre "La vie d'Adèle" (Palme d'or à Cannes en 2013).
- *Soul Eater* de Atsushi Okubo. Il n'y a pas que les garçons qui lisent du manga.

★ HORAIRES D'ÉTÉ

Attention ! Une seule permanence par semaine pendant la période estivale, le mercredi après-midi de 14h à 16h, à partir du 16 juillet jusqu'au 27 août inclus.

COMMUNICATION

Désormais, La Roche-Derrien a sa page professionnelle Facebook. Vous y retrouverez des photos des manifestations et les dernières actualités de la commune. N'hésitez pas à "aimer" cette page !
<https://www.facebook.com/LRDerrien>

MANIFESTATIONS & ANIMATIONS

- ★ **SAMEDI 5 JUILLET :** Inauguration de la Maladrerie avec spectacle et soirée musicale. Repas et buvette sur place.
- ★ **SAMEDI 19 JUILLET :** Grande brocante de l'Amitié rochoise.
- ★ **DIMANCHE 20 JUILLET :** Couleurs de Bretagne à La Roche-Derrien.
- ★ **SAMEDI 9 AOÛT :** Concert à l'église Ste-Catherine (Chant accompagné au luth, à la guiterne et à la vièle).
- ★ **DIMANCHE 10 AOÛT :** Fête médiévale dans les rues de la commune.
- ★ **SAMEDI 16 AOÛT :** Soirée crêpes organisée par le club de kayak.
- ★ **5, 6 & 7 SEPTEMBRE :** Ker Roc'h en fête. Concerts, spectacles de rue, feu d'artifice, fête forraine.
- ★ **18-25 JUILLET & 01-08-15 AOÛT**
Journées du lin